

Réf: Dossier N° 132793

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « G-KINGDOM MOONLIGHT TRAVEL AGENCY » en
abrégé « GKML TRAVEL AGENCY »

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Remblais,
EN FACE DE LA PHARMACIE KAIRA., Lot 663, Ilot 152

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 28/06/2022 reçus par Me KOUASSI KONAN CLOTAIRE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 02/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « G-KINGDOM MOONLIGHT TRAVEL
AGENCY » en abrégé « GKML TRAVEL AGENCY »

Objet : Billetterie, Réservation hôtel, Circuits touristique,
Pèlerinages, Location de véhicule, Fret aérien.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Remblais,
EN FACE DE LA PHARMACIE KAIRA., Lot 663, Ilot 152

Dirigeant(s) : M OSAROGLAGBON PETER JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04579 du 12/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36738/GTCA/RC/2022 du 12/08/2022

